



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Hospitalisation privée : la CPNE prévoit 39 900 embauches entre 2012 et 2020

**PARIS, 21 mai 2015** – Dans le cadre de ses Rencontres institutionnelles organisées pour la première fois en Ile-de-France, la **Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la formation professionnelle (CPNE)** a rendu publique le mercredi 20 mai une étude selon laquelle près de **39 900 salariés** devraient être embauchés par ce secteur entre 2012 et 2020.

Cette étude a été réalisée par l'Observatoire prospectif des emplois, des métiers et des qualifications de l'hospitalisation privée avec l'appui du cabinet **Quadrat-Etudes**.

« *Le secteur hospitalier privé, dans ses deux branches sanitaire et médico-sociale, se positionne aujourd'hui en France comme un des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois* », a affirmé **Laurent POUQUET, Président de Quadrat-Etudes**. « *Il s'agit là d'une surprise pour nous. Au cours des dernières années, nous avons en effet trouvé peu de secteurs d'activités avec une telle progression en termes d'emplois* ».

Cette rencontre visait à favoriser les échanges entre les acteurs institutionnels, sur le thème de l'évolution des métiers de la santé au sein de l'hospitalisation privée et des besoins en formation. Ciblanc particulièrement la région Ile-de-France, cet événement a rassemblé une trentaine de personnes, parmi lesquelles des représentants de la région Ile-de-France, de la mairie de Paris, des conseils départementaux ou encore de nombreux représentants de communes franciliennes.

**Frédérique BORDET, présidente de la CPNE** représentant le collège employeur, et **Jean-Pierre CHANIAT, vice-président** représentant le collège salariés, ont ensemble présenté le secteur hospitalier privé en France expliquant qu'il représentait près de 259 000 emplois et 3 000 établissements. Environ 1 050 d'entre eux relèvent aujourd'hui du sanitaire et 1 950 du médico-social.

S'agissant de l'**Ile-de-France**, la CPNE dénombre 48 400 emplois, soit 19 % du total national. Parmi eux, 29 200 concernaient des établissements sanitaires, quand 19 200 sont attribuables à des établissements médico-sociaux.

**Frédérique Bordet** a notamment expliqué que « *les 40 000 emplois prévues entre 2012 et 2020 devraient compenser les départs en retraite "d'ici à 2020", de l'ordre de 13 % des effectifs totaux* ».

**Jean-Pierre Chaniat** a, pour sa part, abordé la partie formation continue comme « une des recommandations fortes de la CPNE afin de développer et valoriser les compétences des salariés de la branche ».

Lors de cette rencontre institutionnelle, une analyse précise de l'emploi département par département en Ile de France a également été présentée. L'Observatoire a identifié trois métiers aux effectifs majoritaires dans la région, à savoir agent de service hospitalier (28 % des emplois), aide-soignant (20 %) et infirmier en soins généraux (17 %). En 2011, 78 % des contrats dans l'hospitalisation privée étaient à durée indéterminée (CDI), quand 21 % correspondaient à des contrats à durée déterminée (CDD). « *Face à une médecine qui ne cesse d'évoluer et de se transformer, le rôle de la CPNE est de coller au plus près de cette réalité et d'anticiper au mieux les mutations du secteur* », a déclaré **Jean-Pierre Chaniat**.

Les prochaines rencontres institutionnelles de la CPNE seront notamment organisées dans les régions PACA, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Rhône-Alpes ou encore dans la région Nord.

#### **Qu'est ce que la CPNE ?**

*La commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation professionnelle de l'hospitalisation privée (CPNE) branche sanitaire et médico-sociale à statut commercial analyse les changements, informe sur les métiers, les emplois et les parcours formation et organise une veille prospective sur l'évolution des métiers.*

*Elle est également chargée d'examiner périodiquement l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications de son champ professionnel, en tenant compte notamment des travaux réalisés par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications.*

[www.cpne-fp.com](http://www.cpne-fp.com)

Contact presse :

Alexandre Fabre - DIXIT Consulting – alexandre.fabre@dixit-consulting.fr - 0614572389